

Le Maire

Marseille, le 16 Octobre 2014

N/REF : CAB/LRP/NG/SB/14- 1606
(Références à rappeler)

Madame, Monsieur,

J'accuse bonne réception de votre correspondance du 8 octobre dernier et j'ai pris bonne note de vos observations.

Je constate également que vous avez tout comme moi vécu ce temps hors conseil difficilement. Aussi je comprends tout à fait que les difficultés rencontrées par les parents dans l'organisation de leur vie quotidienne suite aux attermoissements de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires puissent entraîner du mécontentement et susciter des paroles et des échanges vifs.

Néanmoins, je regrette que vos interpellations bruyantes à l'égard de Madame Danielle CASANOVA se soient déroulées de cette manière.

Aussi, je considère que même si nous ne partageons pas les mêmes idées, les mêmes valeurs et la même approche sur ce dossier, rien ne justifie les agressions verbales dont a pu être victime une de mes élues.

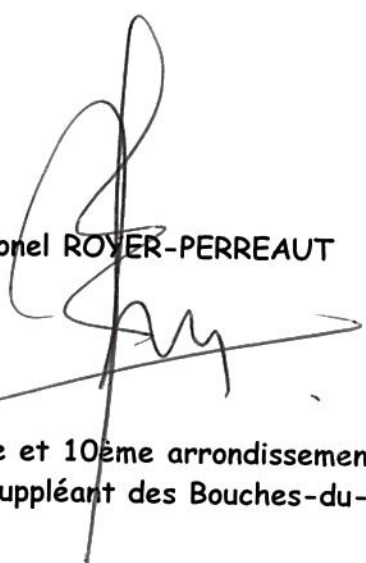
Manifestement, ces échanges perturbateurs étaient concertés puisqu'il m'a été rapporté que dans d'autres mairies d'arrondissements, des faits similaires se sont produits.

Mes élus ont à bon droit protégé l'intégrité physique de Madame Danielle CASANOVA et s'il n'y avait pas eu d'attitude agressive à son encontre, rien de tout cela ne se serait produit.

Je le déplore d'autant plus fortement que j'avais pris soin de vous recevoir dans mon bureau pour répondre à l'ensemble de vos interrogations mais depuis, j'ai bien compris que votre mobilisation était plus dictée par des intérêts politiques que par la seule défense du bien être des enfants.

C'est votre droit le plus strict et je ne le juge pas, tout comme c'est mon droit le plus strict de le regretter.

Je vous prie de croire, **Madame, Monsieur**, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Lionel ROYER-PERREAUT

Maire des 9ème et 10ème arrondissements de Marseille
Député suppléant des Bouches-du-Rhône